



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier  
CST du 10 JUIN 2025**

## **Dossier 4 - DGATP - CONVENTION CADRE SDIS 13 - VDM**

L'UNSA est satisfaite de cette convention-cadre de disponibilité pour le développement du volontariat entre le SDIS 13 et la Ville de Marseille .

Actuellement en France, environ 80% des sapeurs-pompiers sont volontaires et selon la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, il manque 50 000 pompiers volontaires dans notre pays. La France est le seul pays en Europe à avoir un mode de fonctionnement où le secours à la population est lié à du volontariat.

Aujourd'hui, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes prêtes à sacrifier leur temps libre pour une bonne cause.

Nous sommes donc favorable à la mise en œuvre de cette convention tout autant que celle-ci ne soit pas simplement une opération de communication.